

**Beata Śmigiełska**

*Université de Silésie  
Katowice*

## **Remarques sur la traduction automatique et le contexte**

### **Abstract**

The article discusses the role of a widely understood context, including frames and scripts, and utterances in text automatic translation. On the basis of several polysemic nouns of the French language analysed as an example, the author shows that in many cases of a lexicographic description following the object-oriented class presented by W. Banyś operators and attributes accompanying the above-mentioned nouns not always point to their proper equivalent in the target language. Therefore, it is the frame of an utterance that often happens to be the only criterion conditioning a correct interpretation and translation.

### **Keywords**

Lexicography, polysemy, automatic translation, disambiguity, object class, *frame*, *script*, context.

Si l'on fait une analyse sémantico-lexicographique détaillée du fonctionnement réel de n'importe quel lexème de la langue naturelle afin de distinguer tous ses sens suivant la méthode orientée objets de W. Banyś (2002a, b, 2005) créée, entre autres, dans le but de résoudre l'un des problèmes majeurs de la traduction automatique des textes qui est le phénomène de la polysémie, on tombe très souvent sur différents types de difficultés.

L'une de ces difficultés est le fait que l'on n'arrive pas souvent à désambiguïser un mot donné si l'on se limite uniquement aux informations que fournit la phrase dont le mot en question fait partie et il faut prendre en compte, dans ce cas-là, des facteurs supplémentaires que l'on trouve soit en dehors de la phrase de départ soit en dehors de la phrase de départ et dans le type de relations qui lient les éléments des classes d'objets qui apparaissent aux positions d'arguments.

C'est ce premier type de questions que nous entamerons dans cet article en présentant une description du problème se référant aux notions de cadre et de script – l'autre, se référant avant tout aux questions liées aux emplois métonymiques des mots, sera traité ultérieurement.

Pour déterminer tous les sens de chaque unité lexicale polysémique, typiquement on cherche à les dégager, entre autres, aussi bien à l'aide des opérateurs qu'à l'aide des attributs qui s'y appliquent (cf. p.ex. aussi G. Gross, 1992, 1994, 1995, 1997). Certains d'entre eux sont identiques dans tous leurs emplois, certains, par contre, sont tout à fait différents et, naturellement, ce sont ces derniers qui permettent de différencier et d'indiquer précisément chaque sens des mots possédant la même forme lexicale.

Regardons de plus près des exemples de quelques mots français choisis qui ont les mêmes opérateurs et les attributs qui les décrivent et pourtant leur traduction dans la langue cible est différente, témoignant en même temps de la différence de leur signification dans la langue source (cf. p.ex. W. Banyś, 2005).

Quand on analyse par exemple les emplois du mot *ordre*, la construction du type – *signer l'ordre* peut signifier en polonais en même temps :

### (1) *podpisac rozkaz*

*Au cours du banquet, Nedjati bey, rappela au capitaine albanais Selim bey, commandant de la garnison, qu'il devait obéir aux ordres et instructions provenant du ministère de l'Intérieur et du gouvernement d'Angora d'exterminer les Arméniens de la région de Yozgad. Selim bey refusa. Devenu vice-mutessarif de Yozgad, le 6 août 1915, Kemal menaça Selim bey de pendaison car il s'obstinait à refuser de signer l'ordre de massacer les Arméniens.*

[http://www.imprescriptible.fr/ternon/3\\_chapitre2.htm](http://www.imprescriptible.fr/ternon/3_chapitre2.htm)

### (2) *podpisac zlecenie*

*Compte-tenu de ces éléments, il est proposé à l'Assemblée :*

- *de délibérer sur la cession des actions DEXIA ;*
- *d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ordre de bourse afférent à ces actions et aux strips qui leur sont attachés, aux meilleurs intérêts de la Ville et en fonction des marchés financiers.*

[http://ville-cognac.fr/article.php3?id\\_article=25](http://ville-cognac.fr/article.php3?id_article=25)

### (3) *podpisac nakaz*

*Les femmes de Pajol occupent, de leur propre initiative, la mairie du XVIII<sup>ème</sup> arrondissement 48 sans-papiers, dont 16 parents d'enfants français reçoivent la promesse de leur régularisation. Tous les autres sont sous le coup d'un arrêté de conduite à la frontière ou d'une invitation à quitter le territoire. Les sans-papiers investissent l'église Saint-Bernard dans le XVII<sup>ème</sup>. Le père Coindé, curé de la paroisse refuse de signer l'ordre de réquisition présenté par la Préfecture.*

<http://www.bok.net/pajol/chronofofog.html>

À travers cet exemple, nous voyons clairement que seule la description qui s'appuie sur l'énumération des opérateurs et des attributs caractéristiques pour les emplois donnés des mots ne suffit pas toujours pour que la traduction automatique des textes soit correcte.

Alors, la question se pose automatiquement de savoir comment reconnaître dans le texte de quel emploi du mot il s'agit, d'autant plus que les syntagmes nominaux et verbaux de la langue source possèdent souvent même quelques équivalents possibles dans la langue d'arrivée ?

La réponse paraît facile et intuitive si c'est l'homme qui est obligé de faire la traduction de ce type. En traduisant le texte, il est toujours plongé dans le contexte qui détermine à chaque fois le sens exact du syntagme analysé. Il prend donc en considération toutes les phrases qui entourent les syntagmes en question et qui représentent les cadres (cf. M. Minsky, 1975 ; J. Pustejovsky, B. Boguraev, 1993 ; J. Pustejovsky, 1995 ; W. Banyś, 2000, 2002b) qui sont réalisés, ce qui résout immédiatement le problème de la bonne interprétation.

Et si c'est l'ordinateur lors de la traduction automatique du texte qui aura à choisir parmi quelques équivalents possibles des syntagmes, devra-t-il se rapporter au contexte ? Naturellement oui, son travail mécanique concernant le choix de bons équivalents dans la langue cible devra imiter, dans la mesure du possible, celui qu'exécute l'homme.

En admettant que l'ordinateur puisse procéder de la manière plus ou moins semblable, au moins quant au résultat final, que l'homme le fait, il semble probable aussi qu'il sera obligé de retrouver dans le texte les « mots-clés » qui le situeront dans un contexte convenable ce qui permettra de fournir la bonne décision dans la traduction, même si elle est toute automatique.

Essayons donc de retrouver tous les « mots-clés », qui nous renverront immédiatement à un contexte déterminé et qui nous aideront à décider de quel sens du mot donné il s'agit, en nous référant aux exemples ci-dessus.

Dans le premier syntagme analysé (1) – *signer l'ordre*, le mot *ordre* est traduit en polonais *rozkaz*. Les mots de son entourage tels que p.ex. : *capitaine, commandant, garnison, exterminer, massacrer*, indiquent tout de suite le cadre préféré « militaire » et, ce qui en résulte, le choix de son équivalent polonais *rozkaz*.

L'exemple (2) du même syntagme, par contre, grâce aux mots de type : *cession, actions, bourse, marchés financiers*, nous situe dans le contexte préféré que nous pouvons appeler « financier-bancaire » où *ordre* veut dire *zlecenie* en polonais.

L'entourage du dernier exemple (3) constitué par les mots *réquisition, Préfecture, mairie, sans-papiers, régularisation, arrêté de reconduite à la frontière, invitation à quitter le territoire* font penser au cadre préféré « juridico-administratif » où *nakaz* nous paraît le plus convenable pour le mot français *ordre*.

Ainsi p.ex. ***enfreindre l'ordre*** pourra être traduit :  
 (4) ***złamać rozkaz***

*Lançant ses troupes à marche forcée, il atteint le 1<sup>er</sup> septembre Crépy-en-Valois et Villers-Cotterêt, prêt, semble-t-il, à attaquer Paris dont ses avant-gardes ne sont qu'à quelques dizaines de kilomètres. Mais le 5 septembre au matin Kluck reçoit, à La Ferté Milon, un message radio que Moltke lui envoie ainsi qu'à Bülow : « L'intention de la Direction Suprême est de refouler les Français en direction du Sud-Est en les coupant de Paris. La 1<sup>ère</sup> armée suivra la 2<sup>ème</sup> en échelon et assurera en outre la couverture du flanc des armées ». La décision qu'allait prendre Kluck au reçu de cet ordre est capitale, mais cela on ne le saura que plus tard. Estimant que les directives antérieures lui donnent le droit d'***enfreindre l'ordre*** reçu, au lieu d'arrêter sa marche vers le Sud-Est, il l'accélère. Le sort en est jeté : ses divisions franchissent la Marne à Château-Thierry et à l'Ouest.*

<http://batmarn1.club.fr/textgnrl.htm>

dans le cas où nous avons affaire au cadre « militaire » (activé ici préférentiellement par les expressions du type *troupes, attaquer, avant-garde, armée, flanc des armées, directives, marche*).

(5) ***złamać nakaz***

*L'acte administratif pris par le ministre qui déclare illégal la grève ou l'arrêt de travail peut être attaqué devant l'autorité juridictionnelle. Ce contrôle protège les intéressés contre un éventuel abus de pouvoir du ministre et contre l'éventuelle illégalité de sa décision, et il a dans l'ordre juridique colombien le même effet qu'aurait la recommandation du Comité de la liberté syndicale tendant à ce que l'adoption de la décision soit confiée aux juges et non au pouvoir administratif. La formule retenue dans le système juridique national tient compte de la nécessité de rendre en la matière des décisions rapides qui puissent jouer un rôle de dissuasion ou de persuasion afin d'obtenir que le groupe de travailleurs qui est éventuellement en train d'***enfreindre l'ordre*** juridique modifie sa conduite ; c'est pourquoi cette tâche incombe aux autorités administratives, sans pour autant que leurs décisions soient à l'abri des critiques qui peuvent leur être adressées du point de vue de l'ordre juridique lui-même, par les voies de recours juridictionnelles qui sont ouvertes aux travailleurs.*

<http://www.ilo.org/public/french/standards/relm/gb/docs/gb274/gb-8-1.htm>

dans le cas où nous avons affaire au « juridico-administratif » (activé ici préférentiellement par les expressions du type *acte administratif, ministre, autorités juridictionnelles, abus du pouvoir du ministre, Comité de la liberté syndicale, juges, pouvoir administratif, système juridique, autorités administratives, recours juridictionnelles*).

Analysons maintenant les cas du même type où apparaît l'attribut déterminant le substantif *ordre*, p.ex. l'attribut du type *écrit*.

***Un ordre écrit*** possède trois équivalents polonais possibles :  
 (6) ***pisemny rozkaz***

*Les rapports des chefs de corps sont indispensables. Davout, intellectuellement honnête, rend compte de la bataille telle qu'il l'a vécue. À ce point que Napoléon lui demande d'en « rajouter » un peu. En revanche, Soult s'inspire beaucoup du bulletin. Pour ce qui concerne la campagne, on dispose de la correspondance de l'Empereur : or, pour la journée du 2 décembre, aucun **ordre écrit** n'a été conservé. Ont-ils été simplement transmis oralement ? Le dernier **ordre écrit** dont nous disposons est celui des dispositions générales, dicté le 1<sup>er</sup> décembre à 20 h 30.*

[http://www.napoleon.org/fr/salle\\_lecture/articles/files/interviewgarnier\\_austerlitz\\_chanteranneSN2005.asp](http://www.napoleon.org/fr/salle_lecture/articles/files/interviewgarnier_austerlitz_chanteranneSN2005.asp)

Les mots tels que p.ex. : *chefs des corps, bataille, Napoléon, campagne, Empereur, dispositions générales*, constituent un indice important démontrant qu' il est question dans ce cas-ci du cadre « militaire ».

#### (7) ***pisemne zlecenie***

*Toute commande doit faire l'objet d'un **ordre écrit** et signé par le Client. Elle doit mentionner avec exactitude la spécification du matériel avec toutes les précisions nécessaires, mode et lieu d'expédition, délai de livraison et, éventuellement, nature et tension du courant électrique, type de démarrage, températures, débits, etc.*

[portail.droit.francophonie.org/doc/html/bi/loi/fr/1999/1999dfbilgfr2.html](http://portail.droit.francophonie.org/doc/html/bi/loi/fr/1999/1999dfbilgfr2.html)

Grâce aux mots : *commande, client, signer, mode et lieu d'expédition, délai de livraison*, nous sommes sûrs que le contexte ici est de type « financier–bancaire ».

#### (8) ***pisemny nakaz***

*Ceux qui refusent de se plier à une décision du tribunal peuvent être mis en prison. Tout individu arrêté dans ces conditions peut cependant chercher à obtenir un **ordre écrit** d'« habeas corpus » et exiger de paraître devant un juge qui statuera sur la validité de son incarcération. Nous sommes devenus très efficaces dans ce pays pour faire respecter les décisions du tribunal, mais il n'en est pas ainsi dans de nombreux pays.*

<http://usinfo.state.gov/journals/itdhr/1296/ijdf/frpitts2.htm>

Le cadre « juridico-administratif » peut être reconnu dans cet exemple par l'intermédiaire des mots : *décision du tribunal, être mis en prison, arrêter, paraître devant un juge, incarcération*.

Les exemples ci-dessus nous prouvent qu'en cherchant à donner une interprétation à un mot donné dans le texte il est souvent nécessaire de préciser le cadre où il apparaît. Pour atteindre ce but nous prenons en considération très souvent au moins une, deux ou même quelques phrases du côté gauche et du côté droit du mot en question. Mais il arrive parfois que l'attribut indique déjà le contexte si précisément que nous ne sommes pas obligés d'aller plus loin dans nos analyses.

Par exemple dans le cas du syntagme – ***ordre militaire*** nous n'aurons aucun doute que la traduction devrait être ***rozkaz wojskowy*** et non pas ***\*zlecenie wojskowe*** ou ***\*nakaz wojskowy***.

*Une semaine plus tard, l'armée israélienne a publié un **ordre militaire** ordonnant aux résidents du village d'en partir.*

<http://www.france-palestine.org/article274.html>

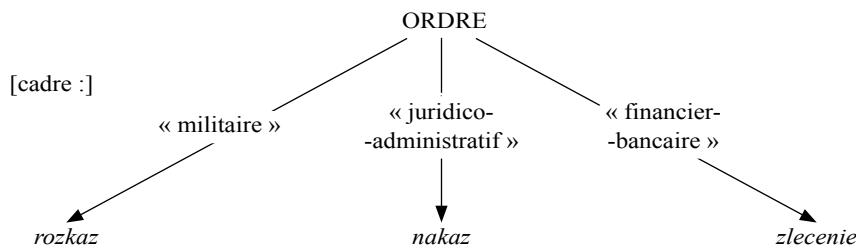
L'attribut *militaire* déterminant le mot *ordre* dans la phrase citée nous suffit pour choisir sans hésiter son équivalent polonais *rozkaz*.

Le cas de l'**ordre de bourse** est pareil. L'attribut « bourse » nous fera choisir certainement l'interprétation polonaise ***zlecenie gieldowe*** et non pas **\*rozkaz gieldowy** ou **\*nakaz gieldowy**, le cadre étant de type « financier-bancaire ».

*Un ordre de bourse est la demande que l'on adresse à son intermédiaire boursier pour acheter ou vendre une valeur en bourse.*

<http://www.inter-coproprietes.com/portail/bourse/lexique6.htm>

Le mot *ordre* français représentant le champ sémantique de communication linguistique peut être donc traduit en polonais *rozkaz*, *zlecenie* ou *nakaz*. Le choix dépendra du contexte phrasique immédiat, du cadre et du script que le texte réalise, ce qu'illustre bien le schéma ci-dessous :



Que faut-il faire cependant dans la situation où le mot *ordre* se trouve dans le cadre tout à différent par rapport à ceux qui ont été distingués dans le schéma ? Quelle interprétation parmi les trois proposées sera la plus convenable ? Ces questions se posent immédiatement après avoir lu par exemple le fragment du texte suivant :

*Mais le diable, portant envie à cette si grande félicité de l'homme, se servit de la femme d'Adam pour, le tromper lui-même. Vaincu ainsi par les ruses d'un méchant démon, il ne craignit point d'enfreindre l'**ordre** de Dieu, et pour cela il fut chassé, du paradis. Adam connut alors Ève son épouse, qui lui donna deux fils, Caïn et Abel.*

<http://membres.lycos.fr/orthodoxievo/ercrits/vies/martyrs/mai/isidore.htm>

Le cadre ici est typiquement « religieux » (*diable, Adam, démon, Dieu, paradis, Ève, Caïn, Abel*). Comment donc résoudre le problème de traduction dans ce contexte-ci ?

La solution à proposer suit la logique des préférences (correspondant en gros à ce qu'on appelle, dans d'autres domaines de la linguistique, *caractère marqué* ou *non-marqué* d'un élément linguistique (cf. p.ex. W. Banyś, 2002a,b, 2005)) : si le mot *ordre* est entouré de phrases qui ne représentent directement aucun cadre spécifié jusque là, prenant comme point de départ la relation *supérieur – subordonné*, contenu dans tous les types de cadres spécifiés jusqu'à présent, qui admet toujours le rapport entre celui qui est supérieur et qui donne des « ordres » à celui qui est son inférieur et qui lui obéit dans chaque situation, on admettra qu'on a affaire au cadre qui exige le moins d'éléments spécialisés à ajouter. Dans le fragment cité ci-dessus cette relation existe et c'est *Dieu* qui est toujours, dans notre vision du monde, supérieur par rapport à *Adam*, le subordonné, qui doit exécuter ses ordres. Cette situation nous ressemble le plus, sans devoir à ajouter à la relation *supérieur – subordonné* des éléments caractéristiques pour d'autres cadres, à celle qui a lieu dans le cadre « militaire », d'où la traduction polonaise *rozkaz* qui s'y impose.

Voyons encore d'autres exemples typiques de la situation présentée ci-dessus et observons comment le cadre de la phrase influence, dans ces cas-là, la traduction du français vers le polonais. Prenons pour illustrer ce propos p.ex. le mot français *note*.

**Recevoir la note** peut signifier en polonais :  
 (9) *otrzymać ocenę*

*L'ombudsman a réfléchi à ce problème. D'une part, la condition de ne pas avoir d'échec peut s'interpréter au sens littéral, c'est-à-dire, de ne pas recevoir la note « F » à la suite des évaluations prévues dans le régime pédagogique du cours. D'autre part, si l'étudiant, placé dans le contexte de la probation, n'était pas exclu parce qu'il aurait triché, cela constituerait une certaine injustice à l'égard de l'étudiant qui devrait, lui, être exclu parce qu'il a échoué le cours à la suite des résultats de l'évaluation.*

[http://www.polymtl.ca/sg/docs\\_officiels/1310omb6.htm](http://www.polymtl.ca/sg/docs_officiels/1310omb6.htm)

La situation où la *note* apparaît est typiquement « scolaire » grâce à l'emploi des mots tels que p.ex. : *évaluations, régime pédagogique, cours, étudiant, échouer le cours, résultats de l'évaluation.*

(10) *otrzymać notatkę*

*Mme Duval a reçu la note de service (copie annexée) datée du 12 février 2004 l'informant que les changements récents de sa rémunération résultant d'un nouveau calcul de l'augmentation d'échelon de rémunération n'auraient pas dû avoir lieu et qu'il en avait résulté un trop-payé de rémunération. L'employeur lui a fourni un calcul détaillé du trop-payé, en lui proposant des modalités de remboursement (copie annexée).*

[http://www.psrb-crtfp.gc.ca/decisions/fulltext/34133\\_f.asp](http://www.psrb-crtfp.gc.ca/decisions/fulltext/34133_f.asp)

Il est difficile de définir précisément le cadre spécifique où le mot *note* en tant que *notatka* peut apparaître puisque les contextes phrastiques où *note* = = *notatka*, étant différents, ne sont pas très particuliers. Le cadre n'étant pas très spécifique, il est à considérer comme cadre préférentiel, « non-marqué », point de départ de la traduction.

(11) **otrzymać note**

*Monsieur l’Ambassadeur,  
J’ai l’honneur de recevoir la note du 20 août 1963 par laquelle Votre Excellence me fait savoir ce qui suit :*  
*„Suivant les instructions du Secrétaire d’État principal de Sa Majesté aux Affaires Étrangères, je me réfère à la Convention entre le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord et le Conseil fédéral suisse en vue d’éviter les doubles impositions en matière d’impôts sur le revenu, signée à Londres le 30 septembre 1954.*

<http://www.admin.ch/ch/f/rs/i6/0.672.936.711.fr.pdf>

Nous devinons vite qu'il s'agit ici du cadre « administratif-diplomatique » grâce à, entre autres : *Ambassadeur, Excellence, Secrétaire d’État, Affaires Étrangères, Convention, Gouvernement, Conseil fédéral, impôts, revenu*. Dans ce cadre l'équivalent polonais *nota* est le plus convenable.

Un deuxième exemple intéressant est celui où un attribut du type *brève* apparaît à coté de **note**. Ce syntagme nominal possède quatre interprétations possibles, notamment : **krótka nota, krótka ocena, krótka notatka, krótki przypis** :

(12) **krótka nota**

*Au lieu de dégager une majorité à ce stade, le Tribunal peut décider que chaque juge préparera une brève note écrite, dans laquelle le juge exprime son opinion provisoire sur les points examinés et sur la solution à donner à l’affaire, qui serait distribuée aux autres juges dans un délai donné. Le Tribunal reprend ses délibérations dès que possible, en se fondant sur les notes écrites.*

[http://www.itlos.org/documents\\_publications/documents/Itlos.10.Fr.27.04.05.pdf](http://www.itlos.org/documents_publications/documents/Itlos.10.Fr.27.04.05.pdf)

Cette interprétation est liée au contexte « administratif-diplomatique » ce qui est bien visible grâce à l'emploi des mots du type : *Tribunal, juge, opinion provisoire, affaire, délibérations*.

(13) **krótka notatka**

*Enfin, je me demande si nous ne devrions pas rédiger une brève note sur l’importance du cadre et des comportements à adopter durant une visioconférence. Il me semble qu’un espace trop ouvert nuit à l’impression de proximité que le face à face en temps réel essaie d’instaurer. Vu que la vision est réduite à l’écran, il faut aussi prendre conscience de ce que tout ce qui s’y passe est grossi. Quelqu’un qui passe en arrière fond, quelqu’un qui quitte le champ, des papiers à l’avant-plan que l’on se met à rechercher fébrilement, même des mots ou des sourires échan-*

gés prennent une importance sans doute démesurée et sont facteurs de déperdition d'attention.

[http://www.labset.net/wikini/wakka.php?wiki=SeanceVideoConference&show\\_comments=1](http://www.labset.net/wikini/wakka.php?wiki=SeanceVideoConference&show_comments=1)

Nous avons là affaire au cadre préférentiel « général », non-marqué.

#### (14) *krótka ocena*

*La formation comprend sept mois de stages, répartis entre au moins deux stages d'une durée minimale de deux mois, trois stages au plus. Les stages ont pour objet de familiariser les stagiaires avec l'animation du groupe, l'organisation de la vie quotidienne en collectivité, et de développer une connaissance concrète de différents types d'inadaptations ou de dépendance. Chaque stage donne lieu à une brève note du candidat (4 ou 5 pages) énonçant succinctement les caractéristiques du terrain de stage et présentant les objectifs de stage. Les dispositions générales de la réglementation relatives au cursus d'éducateur spécialisé sur la localisation des stages, les responsables de stages et l'évaluation des stages sont applicables aux moniteurs éducateurs.*

[http://www.irffe.fr/liens/MONITEURS\\_EDUCATEURS.htm](http://www.irffe.fr/liens/MONITEURS_EDUCATEURS.htm)

La traduction *krótka ocena* est fonction du cadre « scolaire » qui y apparaît à travers les expressions du type *formation, stages, stagiaires, groupe, candidat, terrain de stage, objectif de stage, responsables de stages, évaluation des stages, moniteurs éducateurs*.

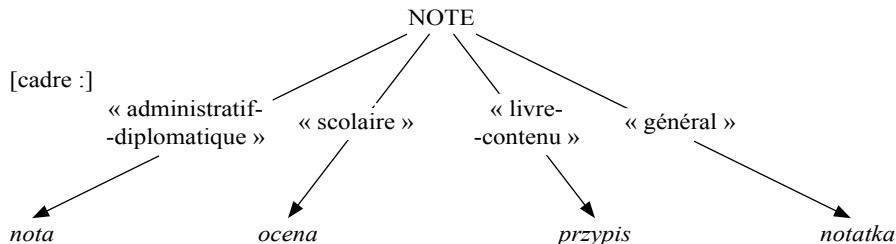
#### (15) *krótki przypis*

*Une bonne bibliographie contient des documents variés et récents. Une brève note en bas de page est nécessaire lorsque l'on fait référence à une publication ou que l'on recopie une phrase ou un paragraphe.*

[http://72.14.203.104/search?q=cache:QJLIHKZQyosJ:webcours.hollosite.com/IMG/pdf/Realiser\\_une\\_BIBLIOGRAPHIE.pdf+%22breve+note+en+bas&hl=fr&gl=fr&ct=clnk&cd=1](http://72.14.203.104/search?q=cache:QJLIHKZQyosJ:webcours.hollosite.com/IMG/pdf/Realiser_une_BIBLIOGRAPHIE.pdf+%22breve+note+en+bas&hl=fr&gl=fr&ct=clnk&cd=1)

Le syntagme *brève note* est à traduire ici en tant que *krótki przypis* grâce au cadre « livre-contenu » où il apparaît. Les mots du type *bibliographie, documents, en bas de page, faire référence, publications, recopier, phrase, paragraphe* activent ce cadre.

Nous proposons un court schéma pour illustrer l'analyse faite ci-dessus :



Après avoir analysé le mot français *note* à la base de quelques exemples présentés ci-dessus, nous avons distingué quatre contextes possibles qui conditionnent notre traduction vers le polonais.

Cependant il existe des cas où le mot *note* peut être employé au sens de *ocena* et le cadre où il apparaît nous semble au premier coup d'œil assez éloigné de celui que nous avons appelé « scolaire », p.ex. :

*Le club des berlines ayant reçu 5 étoiles aux crash-tests Euro Ncap ne cessent de s'agrandir. C'est aujourd'hui au tour de l'Alfa Romeo 159 de recevoir la note maximale. Elle se place ainsi en tête de sa catégorie en terme de sécurité. Ce résultat probant a été obtenu notamment grâce à la dotation extrêmement riche dans ce domaine avec un grand nombre d'aides électroniques (système de contrôle de stabilité VDC, l'antipatinage, assistance au freinage d'urgence, ABS avec répétiteur de freinage, dispositif d'aide au [...]).*

<http://news.caradisiac.com/+-Securite-+>

Il est évident que le cadre dans ce cas-ci est plutôt « voiture » (*club de berlines, crash-tests, Alfa Romeo, aides électroniques, système de contrôle de stabilité, antipatinage, freinage d'urgence, ABS, répétiteur de freinage*) et non pas « scolaire ».

Regardons un deuxième exemple de même type :

*Dernier reproche fait au HS73P, son ergonomie mérite d'être revue. C'est l'un des premiers écrans à recevoir la note minimale à ce critère. L'alimentation est externe, le moniteur n'est pas réglable en hauteur, les angles de vision sont faibles, il n'y a qu'une entrée analogique, pas de DVI, pas d'entrée vidéo autre, pas de hub USB, pas de fonction pivot, pas de possibilité de fixer l'écran simplement au mur.*

<http://www.tomshardware.fr/comparatif-lcd-des-17-et-19-pouces-sous-les-20-ms-article-moniteur-552-16.html>

Même si les mots employés dans le fragment cité, tels que p.ex. : *HS73P, écrans, alimentation, moniteur, réglable en hauteur, angles de vision, entrée analogique, DVI, entrée vidéo, USB, fonction pivot, fixer l'écran au mur* indiquent le contexte « ordinateur » et non pas « scolaire », le mot *note* correspond au mot *ocena* en polonais.

Ainsi, les deux exemples observés ne représentent aucun cadre prévu au cours de nos analyses ci-dessus. Est-ce qu'il est nécessaire donc de prendre en considération encore les contextes « voiture », « ordinateur » et d'autres éventuels en cherchant les mécanismes qui permettent de résoudre le problème de la polysémie du mot *note* ?

Lorsque nous examinons les fragments choisis de manière plus détaillée, nous observons une certaine ressemblance entre la situation dite « scolaire » et les deux autres. Il est clair que, dans la première, il faut qu'il existe *celui*

*qui donne la note et celui à qui on la donne* – c'est *le professeur et son élève*. La ressemblance dont nous parlons consiste dans le fait que ces deux éléments obligatoires pour la situation « scolaire » se réalisent aussi bien dans le cadre « voiture » que dans celui d'« ordinateur » ci-dessus. Dans les deux cas, il y a *celui qui donne la note et celui qui la reçoit* représenté par *Alfa Roméo* et *écran HS73P*. La caractéristique, qui a pour but de préciser les contextes permettant d'éliminer les ambiguïtés dans le traitement automatique des textes, doit être donc préparée de sorte que ces deux éléments soient pris en charge.

D'autre part, il y a des situations tout à fait inverses où le cadre est p.ex. « administratif » et l'interprétation vers le polonais est celle que nous proposons d'habitude pour un autre contexte, p.ex. « scolaire ». Regardons l'exemple suivant :

*M. Ringma : C'est un pas dans la bonne direction. Je m'étais fait une **note** pendant l'audition des témoins ces dernières semaines, c'est-à-dire que je voudrais que l'on attribue à la commission la responsabilité de faire l'éducation du public. Ce que la secrétaire parlementaire propose est bien, en ce sens qu'il est question d'informer le public sur les plans scientifique ou technique ou en ce qui concerne la réglementation. Je ne crois pas que cela corresponde tout à fait à ce que j'ai en tête, car je voudrais que l'on donne à la commission un rôle de chef de file pour ce qui est de faire l'éducation du public.*

[http://www.parl.gc.ca/committees352/natu/evidence/31\\_96-10-22/natu31\\_blk201.html](http://www.parl.gc.ca/committees352/natu/evidence/31_96-10-22/natu31_blk201.html)

Les mots activant le cadre « administratif » sont les suivants : *audition des témoins, commission, éducation du public, secrétaire parlementaire, public, plans scientifiques ou techniques, réglementation, chef de file*. Cependant il s'avère que, même si dans le fragment cité tous les mots-clés n'appartiennent qu'à ce cadre-là et non pas à un autre, nous ne pouvons aucunement proposer la traduction polonaise *nota*, ce qui serait certainement vrai dans d'autres cas. Il est sûr que c'est *notatka* qui sera la meilleure interprétation ici. Alors, quelle sera la règle résolvant ce type de problème ?

Il faut tout d'abord se référer à la définition du mot français *note* au sens de *nota* en polonais. En nous appuyant sur la définition du Trésor de la Langue Française nous lisons ce qui suit : « communication écrite dont le caractère est officiel : document traitant d'une affaire spécifique concernant deux états ; circulaire par laquelle un supérieur informe ses subordonnés ». À la base de cette définition, nous avons constaté qu'il n'est possible de traduire la *note* en *nota* que si les deux conditions ci-dessous sont satisfaites à la fois :

- 1) le cadre est « administratif-diplomatique »,
- 2) celui qui *prépare, fait, envoie*, etc. cette *note* et celui à qui elle est adressée doit remplir une fonction publique ou officielle ou représenter un office.

Puisque dans les cas ci-dessus, c'est seulement la première qui est satisfait, l'interprétation préférentielle, la moins marquée, la moins spécifique, est finalement retenue et la traduction *ocena* est donnée.

Passons maintenant à un autre type d'exemple qui paraît intéressant – le fonctionnement du mot ***nouvelle***. Au niveau de la classe d'objets « communication linguistique », nous avons distingué deux équivalents polonais qui y correspondent : *nowela* et *wiadomość* (cf. B. Śmigielska, 2006). Il est vrai qu'ici dans la plupart des cas, il ne suffit qu'une seule phrase de contexte pour savoir de quelle signification il est question. Mais il y a des situations plus complexes où l'on peut avoir des doutes sur la bonne interprétation. Afin de les éliminer, il faut se rapporter au contexte plus large. Quelles sont donc les informations du contexte qui nous permettront d'en bien décider ?

Prenons n'importe quelle phrase avec le mot *nouvelle* et essayons de dire de quel sens il s'agit, p.ex. :

*C'est une très bonne nouvelle !*

Il est possible de l'interpréter de deux façons :

- a) *To jest bardzo dobra wiadomość!*
- b) *To jest bardzo dobra nowela!*

Il est clair qu'il faut encore chercher des indices dans les phrases qui précédent ou dans celles qui suivent. Élargissons donc le contexte :

*La nouvelle « En Retard » est très intéressante et m'a beaucoup plu : j'ai trouvé la chute assez bonne car elle est inattendue. C'est une nouvelle haletante avec du suspens, lorsqu'on la lit, qu'on est captivé par l'histoire et qu'on se met à la place du personnage, on a même quelques petits frissons. C'est une très bonne nouvelle et j'en félicite son auteur.*

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/Lettres/transver/nouvelle/nouv2000/avis.htm>

La *nouvelle* dans l'exemple ci-dessus, entourée de mots : « *En Retard* », *plaire, chute, suspens, lire, histoire, personnage, auteur* indique le cadre « *livre-contenu* », assez facile à préciser.

Et encore deux exemples intéressants à analyser :

(16) Schneider – Eugène Schneider ***envoie une bonne nouvelle.***

Type de document : *lettre autographe signée*. Format : *In-8*. État : *bon*. Nombre de document : *1*. Nombre de page : *1*. Date : *Nombre de page : 1*. Chiffres gaufrés. « *Je vous envoie une bonne nouvelle ; j'en suis heureux et vous en fais mon compliment* ».

*Cet ouvrage vous est proposé par la Librairie Traces écrites.*

*Commander ce livre.*

<http://www.galaxidion.com/home/catalogues.php?LIB=tracesecrites&CAT=8421&sortOrder=alpha>

- (17) *L'e-mail en question peut aussi être un spam, plus rarement un jambonneau (suivez bien les détours de ma pensée ;-)). La méthode du spamming est la « sur-duplication » du message envoyé. Plutôt que d'envoyer une bonne nouvelle à quelqu'un [sic], on préfère la faire partager à plusieurs milliers de personnes. Intéressant quand on a un scoop à propager.*

<http://iep2.ifrance.com/rumeur/acteurs.htm>

Dans l'exemple (16), *nouvelle* se situe dans le cadre que l'on pourrait appeler « livre-forme ». Les mots de son entourage du type : *type de document, format, nombre de page, ouvrage, livre* indiquent la traduction en polonais *nowela*.

L'exemple (17) illustre, par contre, l'emploi tout à fait différent de *nouvelle*. Accompagné de p.ex. : *message, faire partager (la nouvelle), (envoyer la nouvelle) à quelqu'un, scoop, propager, la nouvelle* renvoie à son équivalent polonais *wiadomość*.

Deux autres situations linguistiques que nous avons choisies comme exemple prouvent que, quel que soit le contexte de communication linguistique, autre que celui de « livre-contenu » et celui de « livre-forme », le mot *nouvelle* prendra la forme de *wiadomość*. Nous pouvons donc appeler ce cadre préférentiel, « général ». Cf. p.ex. :

- (18) *José Manuel Barroso, président de la Commission européenne : « C'est une très bonne nouvelle pour la Grande-Bretagne, pour Londres, pour l'Europe et aussi pour le monde. (...) Londres a gagné dans le sprint final, mais la course était serrée, je souhaite bonne chance à Londres ! »*

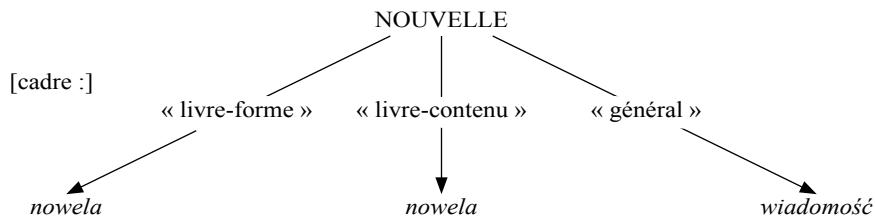
[http://www.lesechos.fr/info/rew\\_service/200058128.htm](http://www.lesechos.fr/info/rew_service/200058128.htm)

- (19) *C'est une très bonne nouvelle pour l'économie européenne qui, jusqu'à aujourd'hui, a été incapable de mener des politiques économiques coordonnées et efficaces. Contrairement aux États-Unis, notre politique monétaire s'est toujours cantonnée au maintien de la stabilité des prix et un oui n'aurait absolument rien changé dans ce domaine.*

<http://liberation.fr/page.php?Article=300163>

Le premier fragment (18) se situe dans le cadre « sportif » et le deuxième (19) dans le cadre « économique ». Cependant, nous n'avons pas besoin de ces informations-là pour bien traduire le mot *nouvelle*. Il suffit de reconnaître qu'il ne s'agit là ni de cadre « livre-contenu » ni de celui de « livre-forme », cadres plus spécifiques, plus marqués, pour choisir automatiquement *wiadomość* en tant que l'équivalent polonais de *nouvelle*.

Le schéma ci-dessous présente le mécanisme mentionné :



Tous les opérateurs et tous les attributs qui décrivent les mots en question les caractérisent et sont appropriés, même s'ils s'appliquent parfois à plusieurs sens différents. Il ne faut pas oublier que ce qui permet de désambiguïser précisément le sens des mots polysémiques ce sont des opérateurs et des attributs qui ne sont propres qu'à un seul sens, qui le décrivent de sorte qu'on n'hésite pas un moment à lui donner une interprétation convenable même sans faire trop recours au contexte. Par exemple le mot français *note* avec les attributs de type p.ex. : *confidentielle, rapide, ancienne, d'information, de service, du jour*, et les opérateurs tels que, p.ex. : *prendre, interpréter, traduire*, doit être traduit en polonais par *notatka* et la même forme du mot avec les attributs p.ex. : *de l'examen, de l'histoire, de cours, forte, annuelle, artistique, favorable, maximale*, et les opérateurs de type p.ex. : *accorder, attribuer, mettre, donner*, permettent de trouver immédiatement l'équivalent polonais *ocena*.

À travers les exemples de quelques mots polysémiques du français choisis, appartenant à la classe d'objets « communication linguistique », qui se caractérisent par leur grande fréquence d'emploi dans les textes p.ex. sur Internet, nous avons essayé de faire face, dans nos analyses, au problème de la désambiguïsation des sens des mots en question en vue de la traduction automatisable du texte de départ vers la langue d'arrivée. Nous avons bien vu que la bonne traduction d'un mot polysémique exige non seulement la prise en question des opérateurs et des attributs qui s'y appliquent, mais encore, souvent, là où les opérateurs et les attributs peuvent s'appliquer aux différents sens des mots et ne suffisent pas à le désambiguïser, la prise en considération du cadre où le mot en question apparaît.

## Références

Bańś W., 2000 : *Système de « si » en français moderne. Esquisse d'une approche cognitive*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.

- Banyś W., 2002a : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7–28.
- Banyś W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques – une approche orientée objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206–248.
- Banyś W., 2005 : « Désambiguïsation des sens des mots et représentation lexicale du monde ». *Neophilologica*, **17**, 57–76.
- Gross G., 1994 : « Un outil pour le FLE : les classes d'objets ». In : *Actes du colloque FLE*. Presses Universitaires de Lille, 169–192.
- Gross G., 1995 : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique : les classes d'objets ». *La tribune des industries de la langue et de l'information électronique*, 17–19.
- Gross G., 1997 : « Un outil sémantique pour la traduction automatique : les classes d'objets ». In : *Indo-French Symposium on NLP*. Hyderabad, 21–26.
- Minsky M., 1975 : “A Framework for Representing Knowledge”. In : P.H. Winston, C. Brown, ed. : *Artificial Intelligence*. Massachussets, MIT Press.
- Pustejovsky J., 1995 : *The generative lexicon*. Cambridge, MA, MIT Press.
- Pustejovsky J., Boguraev B., 1993 : “Lexical Knowledge Representation and Natural Language Processing”. *Artificial Intelligence*, **63**, 193–223.
- Śmigielka B., 2006 : *Expression de la communication en français et en polonais. Une étude orientée objets*. [Thèse de doctorat non-publiée]. Université de Silésie.